

**Rencontre du groupe « Lieux de résidences »
22 novembre 2011/ Pot au Noir**

Présents : Gare à coulisses/ Ici-Même / Fabrique des Petites Utopies/ Ramdam/ Friche Lamartine/ Hostellerie de Pontempeyrat/ Pot au Noir/ Les Quidams/ Cité Danse/ Fédération des arts de la rue Rhône-Alpes

Introduction :

- Visite du Pot au Noir
- Rappel de l'existence de ce groupe, retour sur les premières réunions et volonté de discussions plus thématiques et ciblées.

Ordre du jour : le démarrage d'un lieu

L'idée est de s'attarder davantage sur la notion que sur l'historique. Derrière ça il y a des questions (juridiques, techniques, artistiques, politiques,...) liées à un projet, à son démarrage au sens large (préfiguration, lancement,...) mais aussi à son évolution.

Qu'est ce qui fonde et qui motive un projet de lieu ? A quoi doit on faire face, quelles questions se poser ?

Echanges :

Deux éléments importants par rapport au positionnement et au développement du projet : est ce une initiative publique ou privée ? Est ce soutenue par une compagnie ou pas ?

Cas de la friche Lamartine : pas d'histoire artistique mais volonté de faire quelque chose dans le lieu. Il y a un collectif d'équipes artistiques, issus de l'ancienne friche RVI, avec une volonté politique plus ou moins affirmée de relogement de la part de la mairie. L'horizon du projet n'est pas encore déterminé, il est lié à un projet foncier sur le site et une destruction probable en 2015. Suite à l'injonction de la mairie, les structures se sont constituées en association (« mariage forcé »), dans ce qui constitue un lieu de création mais pas de diffusion (pas norme ERP). Il y a une ouverture récente pour un accueil d'équipes extérieures, une envie de mutualisation, à la fois pour affirmer le projet et pour l'ouverture elle-même.

Ils sont aujourd'hui dans un questionnement sur la durée du lieu, sur l'éphémère (bail avec mise à disposition précaire). Peut on sortir de la logique de résistance, et garder du positif de l'expérience RVI sans la reproduire.

Il y a une volonté de définition des projets par l'institution, un besoin de labels, à la fois pour accompagner et structurer mais aussi (surtout) pour « caser ».

Aujourd'hui, après l'histoire de ces lieux de fabrique, lieux de création, lieux intermédiaires (rapport Lextraît, Michel Duffour,..) on en arrive à une case « fourre-tout ». Peut être est ce la moins pire des solutions ? Celle qui offre encore un espace de liberté ?

Enjeu de la reconnaissance sans uniformisation : défendre la globalité et la singularité, discuter avec l'institution sans s'institutionnaliser. Distinction entre les moyens pour l'investissement des moyens pour le fonctionnement. Question de l'autonomie et de l'indépendance

C'est quoi un projet de lieu, un projet d'artiste ? Comment sortir de l'injonction : « il faut que la direction change » ?

De moins en moins d'expertise des institutions (élus et techniciens), et ils se retranchent derrière des dispositifs, des bilans,... : il n'y a pas de confiance sur un projet. Comment trouver cette confiance sans canaliser ? Question de l'écoute.

Le projet de chaque lieu est singulier, lié au lieu lui-même autant qu'à l'équipe.

Expérience d'Ici-Même par rapport au délogement/ relogement. Question de la visibilité d'un lieu sans travail de diffusion. La diffusion est elle un choix ou une concession ?

Quelle capacité de l'institution à supporter des zones de non droit, des projets non normés ?

Que deviennent ces espaces ? Il y a une différence entre espaces mentaux et espaces physiques.

Est ce que la collaboration avec les institutions/ pouvoirs publics n'abîment pas une énergie artistique ? Sécurité, cahier des charges, évaluation,...

Quels sont les espaces de liberté créatrices ? Est ce que l'argent institutionnalise de fait ?

Garder l'indépendance coupe de certaines possibilités de financement (ex ramdam sur une subvention de résidence longue). Pontempeyrat : rapport à l'institution non contraignant...mais précarité quand même, d'où des problèmes pour le développement. Dans les deux cas le lieu a été acheté par un artiste.

« Etude de marché » : quelle projection au moment du démarrage ?

Friche Lamartine : rapport d'influence avec l'association sportive locale concernant l'avenir du site. Bâtiment voué à la destruction mais quand même 250 000 euros d'investissement de la Ville. Lutte d'influence politique, rapport au voisinage.

Quidams : achat du lieu par la compagnie. Balance pérennité/ précarité : bail emphytéotique ou achat ? Répertoire, fonds propres et autofinancement : possibilité d'achat et donc d'autonomie. A rencontré l'envie du maire. Envie de la compagnie de développer les arts de la rue en milieu rural, rencontres avec les habitants (répétitions publiques,...). Travail à l'échelle de la communauté de communes.

Distinction entre l'implantation en milieu urbain/ milieu rural : gros avantage immobilier pour le rural. En milieu rural, c'est « oui ou non », mais c'est plus clair. Projet de lieu de résidence avec sorties publiques. Sensibilisation des élus locaux. Connexions locales (école de musique, école,...)

Maillage avec le voisinage, action culturelle, connexions locales : sont elles indispensables ?

C'est une histoire d'envies. Ce n'est pas lié à la légitimité. C'est parfois un lien au territoire factice et des actions faites pour trouver ou justifier des financements. En milieu rural, c'est un facteur de lien social, et cela croise la volonté des politiques de mettre de la vie.

Question de la présence artistique territoriale, de l'injonction du politique à la visibilité et au rayonnement. Ca doit rester une envie et un projet...pas d'instrumentalisation sur la visibilité et l'action culturelle : il faut rester vigilants. Les compagnies doivent d'abord être là pour travailler, avant d'être là pour l'action culturelle. Nécessité de dialogue. Protéger la résidence artistique de la médiation culturelle et de la connexion locale. En même temps l'action culturelle permet aussi des choses. Cela dépend des équipes, des projets, des étapes de travail.

Evolution des financements publics sur les questions artistiques. L'administratif a la tête des lieux amène l'art comme un alibi. Question de la transversalité. Aller sur un terrain vierge permet de construire le projet sur un discours et une envie.

Question de la respiration d'un lieu, de le laisser en jachère. Question du rythme, qui est différent si c'est le lieu d'une compagnie ou celui d'un collectif. Effet pervers de l'accueil en résidence

la fédération des arts de la rue



Rhône Alpes

comme programmation à moindre frais : attention. La diffusion est une responsabilité partagée entre l'équipe artistique et le lieu. Assumer l'annulation si les artistes ne sont pas prêts. Où est l'identité artistique : c'est la compagnie accueillie qui la porte ?

Question de l'évaluation : face au quantitatif (fréquentation, nombre de résidence,...) difficulté de défendre le qualitatif. Discours à tenir, pédagogie. Problématique du développement perpétuel, trouver l'équilibre. Problème par rapport à la volonté politique de fréquentation et de développement. Pointer l'incohérence des critères d'évaluation.

Transversalité et activités hors culture : question de la cohérence avec l'identité artistique, avec l'identité du lieu. Connexion à la société.

Expression artistique dynamique et incontrôlée comme nécessité démocratique.

Assumer ses choix et ses paradoxes.

Carcan du métier

Organiser le désordre.

Quelques points de réflexion et problématiques soulevées :

- ✧ **LE RAPPORT AU TEMPS** : interrogation sur les temporalités d'un lieu, à la fois sur un mode pérennité/ précarité ou durée/ éphémère, et également sur une question de rythme, de respiration d'un lieu, de jachère. Forte influence de la propriété du lieu sur la projection du projet.
- ✧ **LE RAPPORT A L'INSTITUTION** : balance entre singularité et normalisation : comment défendre ces lieux et leurs moyens, trouver une cadre global, des moyens et une reconnaissance, sans tomber dans l'institutionnalisation, le label, la normalisation. Dialectique liberté/ concessions, indépendance/ reconnaissance. Quel est le coût de l'institutionnalisation ? Nécessité de refonder l'évaluation, d'instaurer dialogue et confiance.
- ✧ **LE RAPPORT A L'ENVIRONNEMENT** : voisinage, luttes politiques, développement : trouver un équilibre entre l'intérieur et l'extérieur, entre la création et la visibilité, entre moyens et actions. Face aux injonctions au lien social, au rayonnement, voire même à l'action culturelle, il faut résister par le discours, le projet. Intérêt d'une transversalité assumée, volontaire et réfléchie.